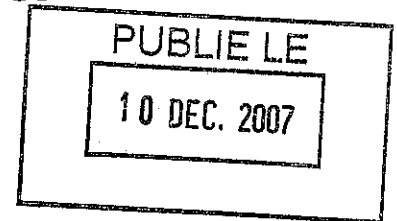


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 27 NOVEMBRE À 20 HEURES 30



N° 4 - 121 / 2007 : PARTICIPATION MÉDIATHÈQUES

L'An Deux Mille Sept, le 27 Novembre 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 27 Novembre 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Jean SICARD, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Serge NEAU, Michel ALBINET.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Josette BÈS, Josian VAYRE, Jacques HUC, Claude RAMON.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Monsieur, Doris HUCHEDÉ, Eliane CARLES, Christiane SÉGURA, Jean-Philippe ROQUES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET, Dominique BILLET, Christian BONZI, Max AMIEL, Jean-Louis MATHIEU, Jean-Claude De LAPANOUSE, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Christian MALGOUYRES, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Jean-Louis RAUCOULES, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Patrice MANGIONE, Gérard SOULOUMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 35
Votants (titulaires, suppléants votants) : 31

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 27 NOVEMBRE 2007

N° 4 - 121 / 2007 : PARTICIPATION MÉDIATHÈQUES

Pilote : Direction Générale des Services

Autre service concerné par le présent rapport : Finances et Budget

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

Depuis 2003, dans le cadre de notre politique culturelle, nous avons décidé de poursuivre et d'étendre la pratique d'accès aux médiathèques du territoire existant sur le territoire communautaire. Les habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois peuvent ainsi accéder indifféremment aux services des médiathèques d'Albi, de Lescure d'Albigeois et de Saint-Juéry.

Sur la base de 6,10 €/hab., les habitants de la Communauté de Communes de l'Albigeois avaient accès à la médiathèque Pierre AMALRIC d'Albi.

L'objectif poursuivi est de promouvoir sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, la lecture publique et l'accès aux techniques d'information.

Trois médiathèques existent aujourd'hui :

- Albi,
- Lescure d'Albigeois,
- Saint-Juéry.

Il est important de favoriser les échanges culturels entre les trois communes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, tout en conservant les services de proximité existants et leurs modes de fonctionnement actuels.

L'accès à ces services est proposé en fonction du poids démographique pour les 14 communes ne disposant pas de médiathèque.

1. Les 3 communes sièges de médiathèques représentent 59 623 habitants
2. Les 14 autres communes, dénuées de ce type d'équipement, représentent 17 469 habitants.

Albi	49 106
Saint-Juéry	6 774
Lescure	3 743
Puygouzon	2 817
Marssac	2 450
Arthès	2 228
Castelnau de Lévis	1 448
Cambon	1 419
Le Séquestre	1 401
Cunac	1 188
Fréjairolles	1 003
Terresac	942

Saliès	661
Dénat	560
Carlus	569
Rouffiac	537
Labastide-Dénat	246
Total	77 092

Depuis 2003 il est proposé la prise en charge, par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, de la pratique communautaire de la Communauté des Communes de l'Albigeois, pour l'ensemble des communes sur la base de 6,10 €/hab. pour les 17 469 habitants ne disposant pas d'équipement.

Le nombre d'habitants pris en compte est la population du recensement général de 1999 avec double compte.

Pour 2007, Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prendra en charge 106 560, 90 € au bénéfice des trois médiathèques existantes au prorata des populations d'Albi, Lescure d'Albigeois et Saint-Juéry :

• Soit ALBI :	<u>49 106</u>	= 82,36 % =	87 763,56 €	59 623
• LESCURE :	<u>3 743</u>	= 6.28 % =	6 692,02 €	59 623
• SAINT JUÉRY	<u>6 774</u>	= 11,36 % =	12 105,32 €	59 623

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la proposition du Bureau Communautaire du 20 novembre 2007,

CONSIDÉRANT que l'accès aux trois médiathèques de notre territoire relève de la compétence de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L' UNANIMITÉ, (une abstention : Monsieur Josian VAYRE),

↳ **DÉCIDE** l'accès aux médiathèques des Communes suivantes : Albi, Saint-Juéry, et Lescure d'Albigeois pour les habitants des 14 autres Communes de la Communauté d'Agglomération.

↳ **FIXE** la participation financière annuelle arrêtée à 6 Euros 10 par habitant qui sera supportée par le budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (base des populations issues du RG 1999), conformément au tableau ci-dessus présenté.

↳ **DIT QUE** chacune des Communes sièges de médiathèque percevra le montant suivant :

Albi : 87 763,56 €

Saint-Juéry : 12 105,32 €

Lescure d'Albigeois : 6 692,02 €

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à signer tous les documents qui en découlent.

Pour extrait conforme,
Fait le 27 Novembre 2007,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

